

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

COMMUNE DE MEHERS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18 h30 heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 07 décembre 2025

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Jean-Philippe, FRANQUELIN Florentin

Absents excusés : BROUHENA Christelle, DEBRUYNE Caroline, LAROCHE Romain,

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir : Mme DEBRUYNE Caroline donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie- Pierre

741 Désignation d'un conseiller pour délivrance d'autorisation d'urbanisme à un élu

M le maire informe le conseil de son obligation pour chaque projet relevant d'une déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis de démolir, ou d'un permis d'aménager, de désigner un de ses membres dès lors que le pétitionnaire est un élu.

En l'occurrence, M le maire demande au conseil de désigner parmi ses membres, une personne afin de délivrer un permis de construire à M Florentin FRANQUELIN, pour des travaux avec changement de destination sur une parcelle cadastrée section C n°0785, sise au 2 rue de la Forêt, demande de permis n° PC 4113225U0003 en date du 08 décembre 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

-De désigner Mme Carole TEITGEN et Mme Pascale CRECHE- LIONS afin de délivrer un permis de construire à M Florentin FRANQUELIN, pour des travaux avec changement de destination sur une parcelle cadastrée section C n°0785, sise au 2 rue de la Forêt, demande de permis n° PC 4113225U0003 en date du 08 décembre 2025

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le maire,
LIONS Gilles



La secrétaire de séance,
FICHTEN Marie-Pierre

Transmis en préfecture le 12 décembre 2025
Certifié exécutoire le

